



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement

Exercice 2013

Document établi selon le décret et l'arrêté ministériels du 02/05/07



Communauté de Communes du secteur d'Illfurth

2 place du Général de Gaulle
BP37 - 68720 ILLFURTH
Tél: 03 89 25 44 88
Fax: 03 89 25 53 67
<http://www.cc-secteurdillfurth.fr>



Les chiffres du service d'assainissement Communauté de Communes du secteur d'Illfurth	
<p><u>Territoire</u></p> <p>3 958 abonnés</p>	<p>10 communes desservies : FROENINGEN, HEIDWILLER, HOCHSTATT, ILLFURTH, LUEMSCHWILLER, SAINT-BERNARD, SPECHBACH-LE-BAS, SPECHBACH-LE-HAUT, TAGOLSHEIM, WALHEIM.</p> <p>10 392 habitants desservis</p> <p>3 958 abonnés</p>
<p><u>Exploitation</u></p> <p>En régie</p>	<p>La Communauté de Communes a en charge le fonctionnement des ouvrages, leur entretien, la permanence du service, la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.</p> <p>Certaines prestations comme l'entretien des postes de relevage et des stations d'épuration, le compostage et la valorisation des boues font l'objet de marchés de prestation de service.</p>
<p><u>Collecte</u></p> <p>83,1 km de réseau 446 387 m³ facturés</p>	<p>446 387 m³ ont été facturés au titre de l'assainissement.</p> <p>Le réseau de collecte est pour partie séparatif et pour partie unitaire.</p>
<p><u>Epuration</u></p> <p>1 146 128 m³ traités</p>	<p>870 745 m³ d'eaux usées ont été traitées à la station d'épuration d'Illfurth, soit 76 % des volumes traités.</p> <p>275 383 m³ d'eaux usées ont été traitées à la station d'épuration de Spechbach-le bas, soit 24% des volumes traités.</p> <p>158,3 Tonnes de Matières sèches de boues ont été évacuées en 2013.</p>
<p><u>Rejet au milieu naturel</u></p> <p>100 % de conformité</p>	<p>100 % d'analyses conformes aux normes de rejet au milieu naturel</p> <p>94 % de la pollution reçue en DBO₅ a été éliminée, 96% pour les MES, 76 % pour l'azote et 58 % pour le phosphore</p>
<p><u>Prix</u></p> <p>198,97 € pour 120 m³</p>	<p>Le prix du service comprend une partie variable (un prix au m³ consommé) et une partie fixe (forfait de base de 26 m³ et un abonnement semestriel).</p> <p>Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera en 2014, 198,97 €, (sur la base du tarif au 1^{er} janvier 2014, toutes taxes comprises), avec une hausse de 2,8% par rapport à 2013.</p> <p>Sur ce montant, 74 % reviennent à la collectivité pour les investissements, les taxes s'élèvent à 26%.</p>

SOMMAIRE

1. Présentation générale du service.....	4
1.1. Périmètre et nature du service assuré.....	4
1.2. Mode de gestion du service	5
1.3. Le réseau de collecte des eaux usées	6
1.3.1. Réseaux et branchement	6
1.3.2. Les postes de relèvement	6
1.3.3. Les bassins d'orage.....	6
1.4. Les stations d'épuration	7
2. Les faits marquants de l'exercice	8
2.1. Le réseau de collecte des eaux usées	8
2.2. Les stations d'épuration	8
3. Indicateurs techniques	9
3.1. Assiette du service.....	9
3.2. Volumes traités	9
3.3. Conventions spéciales de déversement.....	9
3.4. Bilan d'exploitation	10
3.4.1. Données de fonctionnement des postes et bassins d'orage.....	10
3.4.2. Consommations.....	10
3.5. Qualité du traitement des eaux usées	11
3.5.1. La charge entrante	11
3.5.2. Conformité des performances des équipements d'épuration	12
3.5.3. Production des boues.....	13
3.5.4. Evacuation des boues	13
3.5.5. Les autres sous-produits	13
3.6. Les opérations d'entretien	14
3.6.1. Curage préventif.....	14
3.6.2. Interventions curatives.....	14
3.6.3. Interventions d'inspection et de contrôle.....	14
3.7. Détails sur l'indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale	15
3.8. Les opérations de renouvellement	16
3.9. Les investissements.....	17
3.9.1. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service.....	17
4. Indicateurs financiers	18
4.1. Les tarifs	18
4.2. La facture 120 m ³	18
4.3. Le budget annexe Assainissement.....	19
4.3.1. Les recettes d'exploitation.....	19
4.3.2. Le financement des investissements	19
4.3.3. Etat de la dette du service.....	19
4.3.4. Amortissements.....	19
4.3.5. Opérations de coopération décentralisée.....	20
5. Les indicateurs de performance	21
5.1. Indicateurs descriptifs :	21
5.2. Indicateurs de performance :.....	21
ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.....	24

Préambule

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président de la Communauté de Communes est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'assainissement.

Ce rapport permet de connaître :

- ▶ La nature et l'importance du service rendu ;
- ▶ La qualité et la performance du service rendu

1. Présentation générale du service

1.1. Périmètre et nature du service assuré

Le service d'assainissement est géré au niveau intercommunal.

La Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth assure les compétences suivantes :

- Collecte des eaux usées
- Traitement des eaux usées

Le service public d'assainissement collectif dessert environ 10 392 habitants soit 3 958 abonnés.

	Nombre d'abonnés	Linéaire réseau (ml)	Population	Volumes facturés assainissement 2013
Froeningen	290	11 561,50	710	31 231
Heidwiller	244	5 747,00	636	24 602
Hochstatt	848	11 667,00	2 148	99 353
Illfurth	816	14 938,00	2 556	101 679
Luemschwiller	318	6 661,00	699	30 350
Saint-Bernard	199	4 358,00	531	19 277
Spechbach le bas	291	5 683,00	743	29 118
Spechbach le haut	267	8 085,50	675	26 650
Tagolsheim	311	8 358,00	731	47 753
Walheim	374	6 081,00	963	36 374
Total	3 958	83 140,00	10 392	446 387 m³

La mise à jour du linéaire fait apparaître trois modifications par rapport à 2013: +721 ml sur la commune de Luemschwiller, +146 ml sur la commune de Saint Bernard et +740 ml sur Tagolsheim.

1.2. Mode de gestion du service

La Communauté de Communes a en charge le fonctionnement des ouvrages, leur entretien, la permanence du service, la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Elle exploite ces réseaux d'assainissement en régie et fait l'objet :

- **D'un marché pour l'exploitation des postes de pompages et entretien des bassins d'orage**

Le marché est certifié exécutoire pour la date du 1^{er} mars 2011 pour une durée de 3 ans avec un renouvellement d'une fois de deux ans.

Il confie à la société Lyonnaise des Eaux (agence SOGEST) les principales missions suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de traitement, des postes de relèvement
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques
- ✓ Entretien des bassins d'orages

Le périmètre est défini par les limites des territoires des dix communes formant la Communauté de Communes du secteur d'Ilfurth. Ce marché a fait l'objet d'un avenant le 7 mars 2013 pour intégrer trois nouveaux postes de relevage dans le périmètre.

- **D'un marché public pour l'exploitation de la station d'épuration d'Ilfurth et de Spechbach**

Ce marché est entré en vigueur le 1^{er} mars 2011 pour 3 ans. Il est reconductible une fois pour 2 ans.

Il confie à la société Lyonnaise des Eaux (agence SOGEST) les principales missions suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des stations d'épuration
- ✓ Gestion des boues d'épuration
- ✓ Autosurveillance des rejets
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques

Ce marché a fait l'objet d'un avenant le 7 mars 2013 pour intégrer le traitement du phosphore sur la station d'Ilfurth et les modifications contractuelles des nouvelles normes de rejet vers l'Ill, la prise en compte de l'instrumentation de 3 déversoirs d'orage, le bonus sur la production de boues et les nouveaux objectifs de rendement pour l'intéressement aux résultats d'exploitation .

- **D'un marché de compostage et de valorisation agricole des boues**

Ce marché est confié à la société Agrivalor à partir du 1^{er} mars 2011 pour 3 ans. Il est reconductible une fois pour deux ans.

Les principales missions de ce marché sont :

- ✓ Prise en charge et transport des boues jusqu'à la plateforme de compostage
- ✓ Mise en place du mélange avec un co-produit, criblage et maturation
- ✓ Analyses des boues et du compost
- ✓ Stockage avant la valorisation agricole

1.3. Le réseau de collecte des eaux usées

1.3.1. Réseaux et branchement

Le réseau de la communauté de communes comprend:

	2012	2013
Réseau eaux usées (km)	81,5	83,1

1.3.2. Les postes de relèvement

Le réseau est équipé de 17 postes de relèvement ou refoulement dont les caractéristiques sont les suivantes :

Postes	Nombre de pompes	Capacité de pompage (m ³ /h)
Heidwiller écluse	2	64
Heidwiller Auweg	2	20
Heidwiller rue Dannemarie	2	29
Walheim moulin avant pont 1	2	21
Walheim moulin après pont 2	2	21
Illfurth centre	2	90
Illfurth collège	2	55
Froeningen	2	160
Hochstatt rue de Zillisheim	1	136
Hochstatt rue du muguet	2	36
Hochstatt rue du bourg	2	20
St Bernard 3	2	72
St Bernard 2	2	34
St Bernard 1	2	72
Walheim rue de Mignovillard	2	64
Illfurth rue de l'industrie	1	-
Illfurth rue de la forge	1	-

Trois postes de relevages sont ajoutés au périmètre dès 2013 : rue de Mignovillard à Walheim et deux postes situés dans la zone artisanale de Tagolsheim/Illfurth.

1.3.3. Les bassins d'orage

7 bassins d'orage permettent de lisser les déversements au milieu naturel en cas de fortes pluies :

Bassins d'orage	Capacité de stockage (m ³)
Froeningen	80
Heidwiller	75
Illfurth	140
Tagolsheim	100
Hochstatt	400
Spechbach-le-haut	50
Spechbach-le-bas	80
Total volume stocké	925

Les trois déversoirs d'orage situés en amont du poste de refoulement de Froeningen, à Illfurth rue de Spechbach et celui du bassin d'orage de la station d'épuration d'Illfurth sont équipés de débitmètres et appareils de mesure permettant d'évaluer les périodes de déversements et débits surversés selon l'arrêté du 22 juin 2007.

1.4. Les stations d'épuration

La station d'épuration d'Illfurth présente les caractéristiques suivantes :

Localisation	Illfurth
Année de mise en service	1978
Type	Boues activées
Filière de traitement boues	Déshydratation sur centrifugeuse – Evacuation en compostage
Capacité nominale de traitement	7 700 équivalents habitants

Les normes de rejets imposées sont les suivantes :

Paramètre	Rendement minimum (%) nouveau rejet	Concentration maximum (mg/L) nouveau rejet
DCO	75	125
DBO5	70	25
MES	90	35
NGL	70	15
PT	80	2
NTK	70	10
NH4	80	7

La station d'épuration de Spechbach présente les caractéristiques suivantes :

Localisation	Spechbach-le-Bas
Année de mise en service	1987
Type	Boues activées
Filière de traitement boues	Déshydratation sur centrifugeuse à la STEP d'Illfurth
Capacité nominale de traitement	1 700 équivalents habitants

Les normes de rejets imposées sont les suivantes :

Paramètre	Rendement minimum (%)	Concentration maximum (mg/l)
DCO	90	90
DBO5	/	30
MES	/	30
NGL	/	/
PT	/	/

2. Les faits marquants de l'exercice

2.1. Le réseau de collecte des eaux usées

- Un nouveau bassin d'orage avec déversoir a débuté en amont de la station d'Ilfurth.

2.2. Les stations d'épuration

Pour la station d'épuration d'Ilfurth :

- Un débordement des regards de la station d'épuration a été signalé
- En avril 2013, le bassin d'aération et le clarificateur ont été vidangés pour réparer le racleur de fond du clarificateur.
- En juillet 2013, de multiples défauts secteurs ont été remarqués donc chaque moteur de l'ouvrage a été contrôlé pour trouver la panne.
- En septembre 2013, les sondes oxygène et redox ont été installées sur les bassins d'aération, une s'est révélée défectueuse et est partie en test chez le constructeur. Elle a été remplacée fin 2013.
- En octobre 2013, la pompe à boues a fuit à cause de filasses bloquées dans le moteur.
- Un bourrage de la centrifugeuse a été détecté suite à un équipement cassé (carter fendu) qui a été réparé.

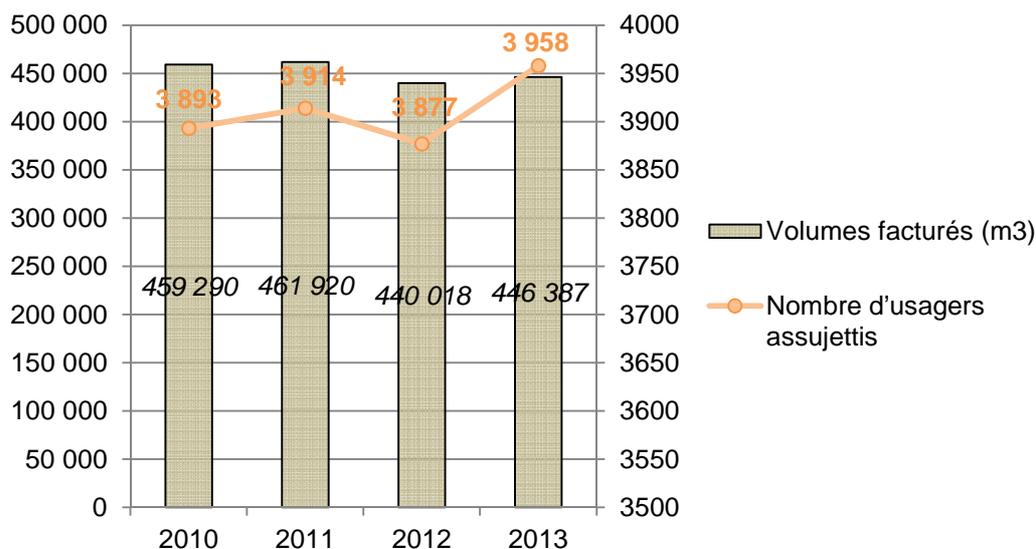
Pour la station d'épuration de Spechbach :

- La pluviométrie abondante de l'année 2013 a entraîné une remontée de la Largue dans le canal de sortie.
- Une pollution aux hydrocarbures a été détectée mars 2013.
- En juillet 2013, un départ de boues a eu lieu suite à la casse de la vanne murale du puits de recirculation des boues.

3. Indicateurs techniques

3.1. Assiette du service

	2011	2012	2013	Evolution 2012-2013 (%)
Nombre d'usagers assujettis	3 914	3 877	3 958	2%
Taux de desserte	98%	98%	98%	-
Volumes facturés (m ³)	461 920	440 018	446 387	1,5%



3.2. Volumes traités

	2011	2012	2013	Evolution 2012-2013 (%)
Volumes facturés (m ³)	461 920	440 018	446 387	1,5%
Volume des effluents traités	817 942	955 844	1 146 128	20%

3.3. Conventions spéciales de déversement

Conformément à l'article L.1331-10 du Code de Santé Publique, les effluents non domestiques dont la pollution dépasse les valeurs définies par la réglementation en vigueur, doivent faire l'objet d'une convention de déversement autorisant le rejet dans le réseau public d'assainissement.

Une autorisation de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau d'assainissement est en vigueur depuis fin 1998 :

- ✓ Compagnie franco-suisse de façonnage du papier

De plus, des conventions de déversement d'effluents agricoles issus des éleveurs laitiers pour le traitement des eaux blanches ont été établies.

3.4. Bilan d'exploitation

3.4.1. Données de fonctionnement des postes et bassins d'orage

Données de fonctionnement 2013	Heures de fonctionnement	KWh consommés	Nombre de curages
Heidwiller écluse	5 479	9 077	4
Heidwiller Auweg	22	239	4
Heidwiller rue Dannemarie	1 478	32 819	3
Walheim moulin avant pont 1	1 032	1 736	4
Walheim moulin après pont 2	89	54	4
Walheim stade rue mignovillard	503		3
Illfurth centre	176	604	4
Illfurth collège	494	993	4
Illfurth rue de l'industrie	21		3
Illfurth rue de la forge	84		4
Froeningen	2 725	29 557	4
Hochstatt rue de Zillisheim	2 973	37 063	4
Hochstatt rue du muguet	1 323	4 546	4
Hochstatt rue du bourg	82	171	4
St Bernard 3	1 807	16 469	4
St Bernard 2	1 088	4 828	4
St Bernard 1	1 048	2 198	4
Total	20 424	135 780	65

3.4.2. Consommations

Consommation de réactifs (T/an)	2011	2012	2013	Evolution (%)
STEP ILLFURTH				
Consommation électrique (kWh/an)	379 336	369 191	444 128	20%
Polymère (déshydratation boues)	4,5	3,1	3,9	24%
Eau potable (m ³)	958	1 181	NC	
STEP SPECHBACH				
Consommation électrique (kWh/an)	127 492	132 709	154 383	16%
Eau potable (m ³)	169	137	NC	

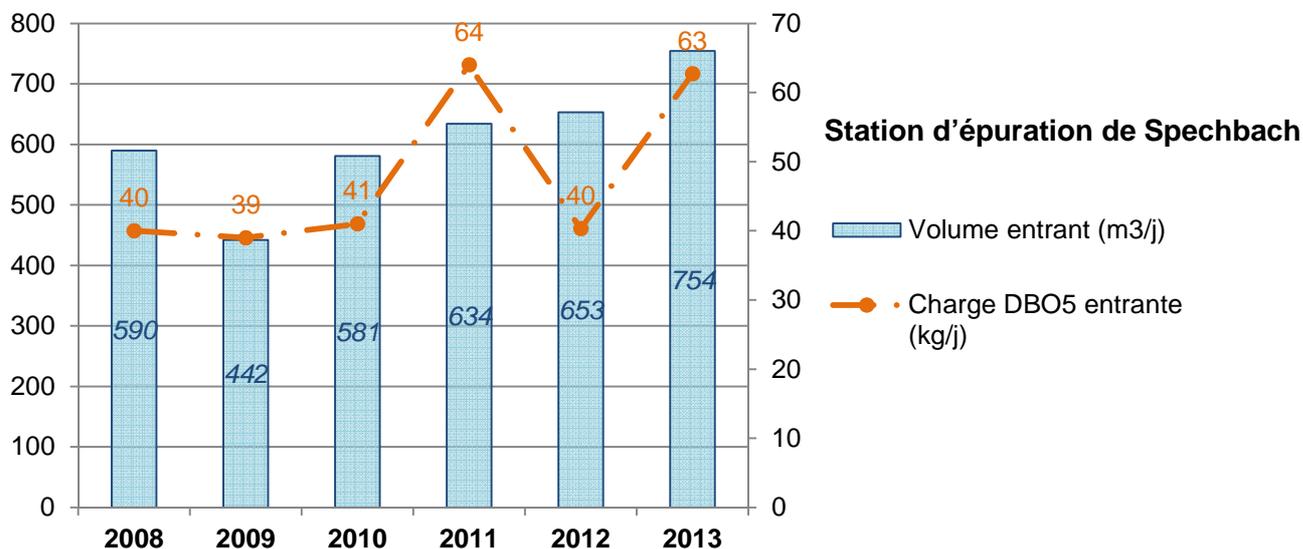
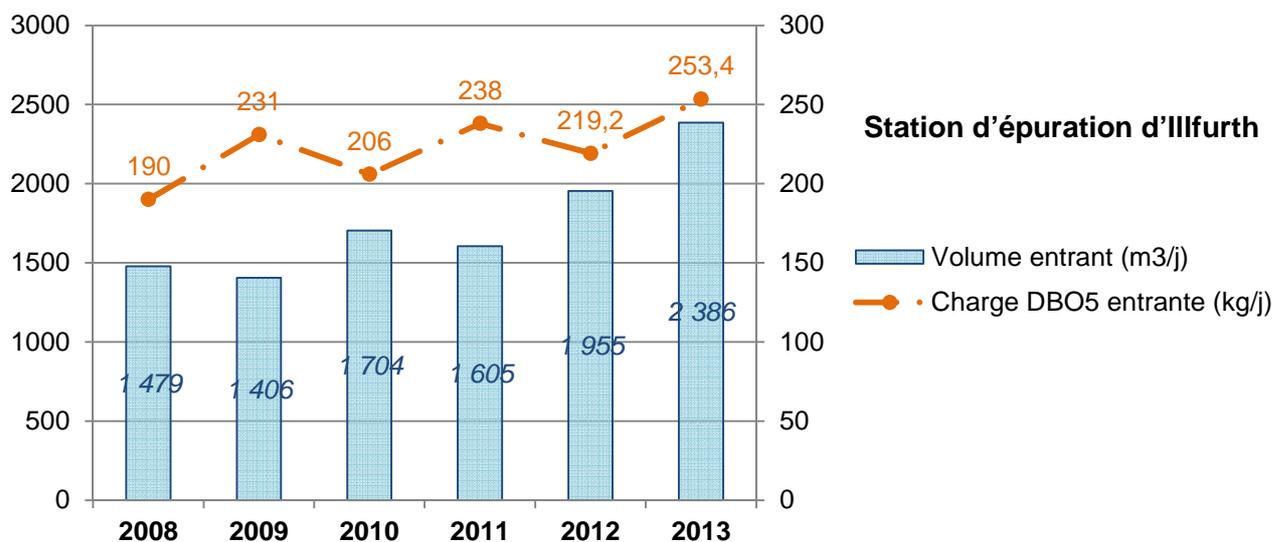
Une légère hausse de la consommation électrique sur la station d'Illfurth est consécutive à la hausse de production de boues déshydratées par la centrifugeuse.

3.5. Qualité du traitement des eaux usées

3.5.1. La charge entrante

	2010	2011	2012	2013	Evolution 2012-2013 (%)
STEP ILLFURTH					
Volume annuels (m ³ /an)	622 676	586 171	716 739	870 745	22%
Pluviométrie (mm)	898	556	982	925	-6%
Volume entrant (m ³ /j)	1704	1605	1 955	2 386	22%
Charge DBO5 entrante (kg/j)	206	238	219	253,4	16%
STEP SPECHBACH					
Volume annuels (m ³ /an)	212 393	231 771	239 105	275 383	16%
Pluviométrie (mm)	965	581	1 031	NC	
Volume entrant (m ³ /j)	581	634	653	754	16%
Charge DBO5 entrante (kg/j)	41	64	40	62,7	55%

Les deux stations d'épuration ont des volumes annuels entrants plus importants suite à une pluviométrie abondante sur le secteur et à l'intrusion d'eaux claires parasites sur le réseau.



La station d'épuration d'Illfurth est ponctuellement en surcharge organique alors que la station d'épuration de Spechbach est continuellement en surcharge hydraulique et par moment en surcharge organique:

	Volume (m ³ /j)	DCO (kg/j)	DBO5 (kg/j)	MES (kg/j)	NG (kg/j)	Pt (kg/j)
STEP ILLFURTH						
Charge moyenne entrée 2013	2386	729,3	253,4	499,4	80,5	9,9
Capacité épuratoire	4800	1020	463	462	115	31
Taux de charge	50%	72%	55%	108%	70%	32%
Pourcentage de dépassement de capacité	0%	14%	0%	50%	0%	0%
Rendement épuratoire moyen annuel (%)		95%	98%	98%	86%	76%
STEP SPECHBACH						
Charge moyenne entrée 2013	754	208,1	62,7	148,1	24,6	3
Capacité épuratoire	456	214	107	125	27	5
Taux de charge	165%	97%	59%	118%	91%	60%
Pourcentage de dépassement de capacité	96%	25%	25%	25%	0%	0%
Rendement épuratoire moyen annuel (%)		90%	92%	94%	66%	42%

Les rendements épuratoires moyens pour 2013 reflètent une bonne élimination des polluants pour les deux stations qui sont conformes.

3.5.2. Conformité des performances des équipements d'épuration

	DCO	DBO5	MES	NGL	NH4+	Pt
STEP ILLFURTH						
Nombre de dépassements des normes	0	0	0	0	0	0
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans effectués	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre de dépassements tolérés	2	2	2	2	2	2
Conformité annuelle	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Concentration moyenne en sortie (mg/L)	21,2	3,7	4,9	7,1	4,9	2,4
STEP SPECHBACH						
Nombre de dépassements des normes	0	0	0	0	0	0
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans effectués	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre de dépassements tolérés	1	1	1	1	1	1
Conformité annuelle	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Concentration moyenne en sortie (mg/L)	28,1	7,1	11,4	11,6	6,2	2,4

Les stations sont conformes pour l'année 2013, sur l'ensemble des paramètres. Un dépassement en NTK a été détecté sur la station de Spechbach (14,8mg/L au lieu de 10 mg/L)

Les concentrations moyennes en sortie de station sont conformes à la réglementation européenne (arrêté ministériel du 22 juin 2007).

La station d'épuration d'illfurth a reçu 306 m³ d'apport extérieur en matières de vidange.

3.5.3. Production des boues

	2011	2012	2013	Evolution 2012-2013 (%)
STEP ILLFURTH				
Production (TMS/an)	148,4	97,1	144,4	49%
Siccité moyenne (%)	24%	23%	25%	8%
STEP SPECHBACH				
Production (TMS/an)	22,3	7,9	13,9	76%
Siccité moyenne (%)	27%	28%	30%	3,7%

Les productions de boues sur le site d'illfurth et de Spechbach ont augmenté suite à la hausse des charges entrantes.

3.5.4. Evacuation des boues

Les boues des stations de Spechbach et d'illfurth sont évacuées sur la plateforme de compostage d'Agrivalor.

	2011	2012	2013	Evolution (%)
STEP ILLFURTH				
Production (TMS/an)	148,4	97,1	144,4	49%
Tonnage évacué (TMS/an)	148,4	97,1	144,4	49%
STEP SPECHBACH				
Production (TMS/an)	22,3	7,9	13,9	76%
Tonnage évacué (TMS/an)	16,2	7,9	13,9	76%

3.5.5. Les autres sous-produits

	2010	2011	2012	2013
STEP ILLFURTH				
Refus de dégrillage (T)	2,6	17	3,6	2,96 m3
Sables (m ³)	10,2	5	8,5	19,9
Graisses (T)	45	35	20	38
STEP SPECHBACH				
Refus de dégrillage (T)	0,5	1	0,75	0,66
Sables (m ³)	2,5	4,2	6	0,9
Graisses (T)	3,3	4,2	3	4

Pour les deux stations d'épuration, la production des sables est en augmentation.

Les refus de dégrillage sur le site d'illfurth sont désormais recueillis dans des poubelles d'où le changement d'unités : tonnes en mètres cubes.

3.6. Les opérations d'entretien

3.6.1. Curage préventif

	2011	2012	2013
Longueur de canalisation curée (ml)	2 843	1 373	508
Taux de curage (%)	3,5%	1,7%	0,6%
<i>Nombre d'avaloirs, dessableurs et tabourets siphons curés</i>	77	2 728	2 728

Une campagne de curage préventif a été effectuée sur les 46 déversoirs d'orage.

3.6.2. Interventions curatives

	2011	2012	2013
Nombre de désobstructions réalisées	11	11	5
Dont sur branchement	2		4
Dont sur canalisation	2	3	1
Dont sur ouvrages	7	8	

Plusieurs opérations de désobstruction ont été réalisées par la communauté de communes du secteur d'Illfurth : 4 branchements (2 à Hochstatt, 1 à Luemschwiler et 1 à Illfurth) et un tronçon de canalisation à Illfurth.

Les 10 points sensibles du réseau ont été curés (3 siphons, 5 déversoirs d'orage et 25 ml de conduite rue de l'Ill à Tagolsheim en amont du déversoir)

10 points noirs sont recensés sur le réseau.

3.6.3. Interventions d'inspection et de contrôle

	2011	2012	2013
Linéaire inspections télévisées (km)	2,72	0,87	0,94

3.7. Détails sur l'indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale

Catégorie	Points obtenus en 2012	Points obtenus en 2013
Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	10	10
Mise à jour du plan au moins annuelle	10	0
Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année de pose...)	10	10
Existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	10	10
Localisation et description de tous les ouvrages annexes (Postes de relèvement, déversoirs)	10	10
Dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre 2 regards de visite)	0	0
Définition et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	10	10
Localisation et identification des interventions (curage, désobstructions, réhabilitation et renouvellement)	10	10
Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (avec estimatif chiffré et sur au moins 3 ans)	10	10
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement	10	10
TOTAL	90	80

3.8. Les opérations de renouvellement

Concernant la station d'épuration d'Illfurth :

- ✓ Changement des poubelles pour les refus de dégrillage
- ✓ Mise en place des sondes oxygène et rédox
- ✓ Remplacement des batteries des SOFREL
- ✓ Renouvellement de la pompe de relevage n°2
- ✓ Amélioration du pont racleur

Concernant la station d'épuration de Spechbach :

- ✓ Renouvellement pompe recirculation des boues
- ✓ Amélioration de l'éclairage du site

3.9. Les investissements

3.9.1. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Dans le cadre du contrat pluriannuel 2011-2013 signé avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Conseil Général du Haut-Rhin, la Communauté de Communes a adoptée par une délibération du 24 mars 2011 le programme de travaux suivant :

Année	Commune	Description des Travaux	Etat
2011	Heidwiller	Réhabilitation partielle du DO	Effectué
	Illfurth	Rejet vers l'ill	Effectué
	Walheim	Réhabilitation du PR et du dessableur	Effectué
	Luemschwiler	Reprise branchements inversés	Effectué
	Tagolsheim	Mise en séparatif du collecteur	Effectué
	Tagolsheim	Reprise de 3 branchements inversés	Effectué
	Luemschwiler	Mise en séparatif- élimination eaux pluviales	Effectué
	Tagolsheim	Réhabilitation du collecteur (Route de Mulhouse, rue stade et rue de la promenade)	Effectué
	Walheim	Réhaussement de la lame du déversoir d'orage	Effectué
2012	Spechbach le bas	Réhabilitation du collecteur et remplacement à l'identique	Effectué en 2012
	Illfurth	Bassin de stockage à créer conjointement avec les travaux de la STEP (800m ³) à l'amont de la STEP	Effectué
2013	Luemschwiler	Démontage du régulateur du débit	Effectué
	Tagolsheim	Bassin de stockage (400m ³) et vidange	Sortis du plan par un avenant avec l'Agence de l'Eau
	Tagolsheim	Bassin de stockage (500m ³)	
	Froeningen	Réhaussement de la lame du déversoir d'orage et son autosurveillance	Effectué
	Illfurth	Autosurveillance du déversoir d'orage	Effectué
	Illfurth	Autosurveillance du déversoir d'orage	Effectué
	Tagolsheim	Réhaussement de la lame du déversoir d'orage	Sorti du plan pluriannuel par avenant avec l'Agence de l'Eau

4. Indicateurs financiers

4.1. Les tarifs

	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2012	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2013	Tarif au 1 ^{er} janvier 2014
Part Collectivité			
Forfait de base (€ HT/an)	28,75 €	29,90 €	29,90 €
Abonnement (€HT/an)	-	10,00 €	10,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	1,150 €	1,150 €	1,15 €
Taxes et redevances			
TVA	7,00%	7,00%	10,00%
Redevance modernisation des réseaux (€/m ³)	0,274 €	0,274 €	0,274 €

4.2. La facture 120 m³

	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2013		Tarifs au 1 ^{er} janvier 2014		Evolution (%)
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Collecte et traitement					
Terme fixe annuel					
Forfait de base 26 m ³	29,90 €	29,90 €	29,90 €	29,90 €	-
Abonnement (à partir de 2013)	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	-
Consommation					
Part de la Collectivité sur 94 m ³	1,150 €	108,10 €	1,15 €	108,10 €	-
Organismes publics					
Redevance modernisation des réseaux	0,274 €	32,88 €	0,274 €	32,88 €	-
Total HT		180,88 €		180,88 €	-
TVA à 7%/10% en 2014		12,66 €		18,09 €	42,9%
Total Assainissement TTC		193,54 €		198,97 €	2,8%

Soit le m³ 1,61 € 1,66 € 2,8%

Le montant de la facture d'assainissement s'élève au 1^{er} janvier 2014 à 198,97 € TTC qui augmente légèrement par rapport à l'année précédente suite à la hausse de la TVA.

Les différentes composantes de la facture 120 m³ sont les suivantes :

	01/01/2013		01/01/2014		Evolution (%)
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	
Collectivité	148,00 €	76%	148,00 €	74%	-
Taxes et redevances	45,54 €	24%	50,97 €	26%	+12%
TOTAL	193,54 €	100%	198,97 €	100%	+2,8%

4.3. Le budget annexe Assainissement

4.3.1. Les recettes d'exploitation

Recettes	2012	2013	Evolution (%)
Recettes d'exploitation	735 928,22 €	680 050,05 €	-7,6%
-Travaux	123 966,38 €	60 330,73 €	-51,3%
-Participation raccordement	89 046,79 €	90 300,97 €	+1,4%
-Redevance assainissement collectif	522 915,05 €	527 553,35 €	+0,9%
-Autres	0,00 €	1 865,00 €	
Produits exceptionnels	5 680,00 €	44 029,17 €	675%
Subventions Agence de l'Eau (prime pour épuration et aide au compostage)	68 473,00 €	54 344,00€	-20,6%
TOTAL	810 081,22 €	778 423,22 €	-3,9%

4.3.2. Le financement des investissements

Investissements réalisés en 2013	Montant total 2013
Travaux sur la station d'Ilfurth	18 625,40 €
Travaux sur la station de SPECHBACH	5 021,98 €
Réseaux d'assainissement	514 577,19 €
<i>Dont réseaux BO amont STEP Ilfurth</i>	426 655,65 €
<i>Dont travaux nouveau rejet à l'Il</i>	1716,42 €
<i>Dont travaux réseaux Spechbach</i>	80 222,00 €
<i>Dont honoraires</i>	5 983,12 €
TOTAL	538 224,57 €

4.3.3. Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2013 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2012	2013
Encours de la dette au 31 décembre	786 988,01€	800 195,63 €
Montant remboursé durant l'exercice	49 388,13€	101 792,01 €
- dont en capital	39 992,87€	77 792,38 €
- dont en intérêts	9 395,26€	23 999,63 €

La Communauté de Communes du secteur d'Ilfurth a contracté un nouvel emprunt en 2013 de 91 000 €.

4.3.4. Amortissements

Durant l'exercice, la Collectivité a réalisé les amortissements suivants :

Amortissements	Montant amorti en 2013
Réseau d'assainissement	237 755,06 €
Installations et bâtiments	71 609,44 €
Divers	8 772,14 €
Subventions	- 100 467,65 €
TOTAL	217 668,99 €

4.3.5. Opérations de coopération décentralisée

La Collectivité n'a pas participé à des opérations de coopération décentralisée (*article L1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales*).

5. Les indicateurs de performance

5.1. Indicateurs descriptifs :

Indicateur	Définition	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Evolution N/ N-1
D201.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers. Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée	10 221	10 229	10 392	 1,6%
D202.0 : Nombre d'autorisation de déversement d'effluents industriels au réseau de collecte des eaux usées	Nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non domestiques signés par la collectivité responsable au service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L.1331-10 du code de la santé publique	1	1	1	
D203.0 : Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Il s'agit des boues issues des stations d'épuration et qui sont évacués en vue de leur valorisation ou élimination. Les sous produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traitées par les files eau ou boues de la station ne sont pas prises en compte	170,7	105	158,3	+51%
D204.0 : Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 01/01/N+1	Prix du service de l'assainissement collectif toutes taxes comprises pour 120 m ³	1,52	1,61	1,66	 +2,8%

5.2. Indicateurs de performance :

Indicateur	Définition	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P201.1 : Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Quotient du nombre d'abonnés desservis par le service d'assainissement collectif sur le nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de ce service à l'assainissement collectif	98%	98%	98%		L'enquête publique du zonage d'assainissement est en cours.

Indicateur	Définition	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P202.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau de collecte des eaux usées. De 0 à 60 les informations sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	80	80	80		 Voir détail paragraphe 3.6 p15
P203.3 : Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application des articles R.2224-6 et R.2224-10 à R.2224-17 du CGCT au regard de l'application de la directive ERU	Valeur : non conforme = 0 ; conforme = 100. Un système de collecte est jugé conforme au titre de la directive ERU si les 2 conditions suivantes sont remplies : o Absence de rejet significatif des réseaux de collecte des eaux usées en période de temps sec (total des déversements par temps sec pour inférieure à 5% de la charge brute de pollution organique) ; o En cas de rejets diffus, existence d'un programme de prévention des fuites ;	100%	100%	100%		 .* Sous réserve validation par la Police de l'Eau
P204.3 : Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application des articles R.2224-6 et R.2224-10 à R.2224-17 du CGCT au regard de l'application de la directive ERU	Valeur : non conforme = 0 ; conforme = 100. L'équipement d'épuration est jugé conforme au titre de la directive ERU si les ouvrages sont dimensionnés pour assurer conjointement : o Pour l'hydraulique, le traitement par chaque station d'épuration du débit de référence précisé en application de l'arrêté du 22 juin 2007 ; o Pour la pollution, le traitement par chaque station d'épuration de la charge brute de pollution organique selon les obligations en vigueur pour la zone concernée (zone sensible ou non)	100%	100%	100%		
P205.3 : Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application des articles L2224-8 et R2224-10 à R2224-16 du CGCT au regard de l'application de la directive ERU	Valeur : non conforme = 0 ; conforme = 100. Les règles et conventions précises à mettre en œuvre pour juger de la conformité font l'objet de circulaires du Ministère en charge de l'environnement (cf guide de définitions version 1.5 de septembre 2008 relative à l'application de la directive ERU 91/271/CEE) accessible par le lien suivant : http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/	100%	100%	100%		

Indicateur	Définition	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P206.3 : Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacués selon des filières conformes à la réglementation	Pourcentage des boues évacuées par les stations d'épuration selon une filière conforme à la réglementation. Les sous produits et les boues de curage ne sont pas pris en compte dans cet indicateur. Une filière est dite "conforme" si elle remplit les 2 conditions suivantes : le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur, la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille	100%	100%	100%		
P207.0 : Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	NR	0	0		

**ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau
Rhin Meuse**
